

FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE

B1V - B2V - BC BR HOV

CHARGE DE TRAVAUX, DE CONSIGNATION ET D'INTERVENTIONS ELECTRIQUES

Objectifs

- Obtenir l'habilitation électrique en acquérant les compétences de repérage des risques électriques et d'application des règles de sécurité pour des travaux, des interventions ou des manœuvres en basse tension (BT)
- Respect des prescriptions de sécurité définies par la norme UTE NFC 18-510 décret n°2010-1118.

Public concerné

Personnel électricien (électricien exécutant, chargé d'intervention, chargé de travaux et chargé de consignation)

Prérequis

Afin de suivre au mieux l'action de formation, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :

- Parler, lire et écrire français
- Etre apte au travail dans son activité professionnelle

Accès des personnes en situation de handicap :

- Sur demande (contact de notre référent handicap).

Durée de la Formation : 3 jours, soit 21 heures de formation

Moyens pédagogiques, techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- La formation sera assurée par un formateur, spécialiste technique et pédagogique.
- Formation théorique et participative axée sur l'échange «formateur-professionnels».
- Études de cas pratiques en salle.
- Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.
- L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée par un QCM et un cas pratique en fin de formation.

Durée de validité 3 ans, puis recyclage

CONTENU PEDAGOGIQUE

➔ PARTIE THEORIQUE

1. Statistiques des accidents de travail et d'origines électriques
2. Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
3. Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissances des matériels
4. Zones d'environnement et leurs limites
5. Habilitations : principe, symbole, limites et formalisation
6. Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
7. Analyse des risques et mise en œuvre des principaux généraux de prévention contact direct/indirect
8. Mise en sécurité d'un circuit : consignation, mise hors tension, VAT, mise hors de portée
9. Equipements de protection collective individuelle : identifier, vérifier, utiliser
10. Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
11. Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension, avec ou sans voisinage
12. Mesure de prévention à appliquer lors de travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler
13. Limites des habilitations BR
14. Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
15. Documents applicables lors d'une intervention ou d'un travail : autorisation de travail, attestation de consignation
16. Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte.

➔ PARTIE PRATIQUE

- Travaux pratiques sur installations basses tension types : domestique, tertiaire.



Pour la partie pratique, le stagiaire devra avoir ses équipements de protection individuelle (à minima écran facial, gants isolants, dispositif de vérification d'absence de tension VAT).